

CAEN HANDI INFO

Revue de presse non exhaustive sur l'actualité du handicap

réalisée par le service Information personnes handicapées (IPH) du Centre communal d'action sociale de Caen

N°15- Juin 2010

SOMMAIRE

SANTE	Page 1
ENFANCE ET SCOLARITE	Page 1
VIE PROFESSIONNELLE	Page 2
DROITS DES PERSONNES HANDICAPEES	Page 3
VIE SOCIALE	Page 4
ASSOCIATIONS	Page 7

SANTE

PROBLEMES DE SANTE PUBLIQUE

Le Conseil constitutionnel valide la loi "anti-arrêt Perruche"

(ASH, 18/06/2010, p 9)

Décision n°2010-2 QPC du 11 juin 2010, JO du 12 juin 2010

Réf: I'-11.1

Le Conseil constitutionnel a définitivement validé le dispositif "anti-arrêt Perruche" prévu par la loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé: un enfant né handicapé ne peut se prévaloir d'un préjudice du seul fait de sa naissance. Le préjudice indemnisable des parents est limité en excluant les charges particulières découlant, tout au long de la vie de l'enfant, de ce handicap.

En outre, le Conseil constitutionnel condamne l'application rétroactive du dispositif "anti-arrêt Perruche" aux instances en cours (avant le 7 mars 2002, date d'entrée en vigueur de la loi du 4 mars 2002): les parents d'enfants nés avant cette date peuvent donc présenter une action en justice afin d'obtenir la réparation intégrale de leurs préjudices.

ENFANCE ET SCOLARITE

EDUCATION DES JEUNES HANDICAPES

Des réponses aux besoins des enfants handicapés

La Gazette Santé-social, juin-juillet 2010, p 29

Réf: II-1.2.1

La crèche "Une Souris verte", située dans le 3^{ème} arrondissement de Lyon, fait partie de la quarantaine de structures, en France, qui réservent un tiers de leurs places à des enfants en situation

de handicap. Elle a créé, en 1997, un centre de formation qui accompagne sur tout le territoire les professionnels de la petite enfance intéressés par ce type de projet.

Depuis 2004, l'association "Une Souris verte" anime également un réseau d'information et d'échanges professionnels "différences et petite enfance" proposant ateliers de sensibilisation et valises pédagogiques.

Contact: Association Une Souris verte. Tél: 04 78 60 52 59.

SCOLARITE

Une nouvelle convention pour le recrutement des AVS en fin de contrat par les associations

(ASH, 4/06/2010, p 16-17)

Réf: II-2.2.1

Une convention-cadre a été signée le 1^{er} juin pour une durée de trois ans par l'Education nationale, la Ligue de l'enseignement, la Fédération nationale d'associations au service des élèves présentant une situation de handicap, la Fédération générale des pupilles de l'enseignement public et Autisme France, afin de poursuivre le recrutement des auxiliaires de vie scolaire (AVS) en fin de contrat par les associations de personnes handicapées.

L'objectif de cette convention est de maintenir le potentiel de compétences professionnelles en matière d'accompagnement individuel des enfants handicapés.

VIE PROFESSIONNELLE

FORMATION PROFESSIONNELLE

Voreppe accueille des jeunes stagiaires handicapés

La Gazette des communes, 14 juin 2010, p

Réf: III-1.2

Dans le département de l'Isère, en partenariat avec le centre de gestion, le centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) et Cap Emploi, la ville de Voreppe (près de 10 000 habitants) propose des stages à des jeunes handicapés moteur.

12 jeunes d'un institut d'éducation motrice et de formation professionnelle ont passé 5 semaines de stages d'application sous forme de 3 modules de 60 heures: environnement et compétences des collectivités, comptabilité et programmation budgétaire et financière, accueil des usagers (compétences et techniques).

Certains ont été recrutés en alternance par la ville de Voreppe, les autres se portant candidats auprès d'autres collectivités territoriales.

TRAVAIL EN MILIEU ORDINAIRE

L'Agefiph dresse un bilan positif malgré la crise, de son activité en 2009...

(ASH, 11/06/2010, p 11-12)

Réf: III-2.1.2

L'Agefiph (Fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) a présenté son rapport d'activités pour 2009. Parmi les observations recueillies: le chômage des personnes handicapées qui a augmenté deux fois moins vite que celui de l'ensemble des publics, 57 213 embauches soutenues par le fonds, 12 322 personnes maintenues dans l'emploi, une progression de 4% des créations d'entreprise par des demandeurs d'emploi handicapés et de 24% pour les bénéficiaires d'actions de bilan et de formation et enfin des chiffres stables pour l'emploi en milieu protégé.

Le montant des contributions versées à l'Agefiph par 54 985 établissements privés est en baisse pour la deuxième année (574 millions d'euros).

http://www2.agefiph.fr/upload/files/1275402806_rapport-activite-Agefiph2009.pdf

"Job dating" pour handicapés: un espoir

Ouest-France, 16 juin 2010

Réf: III-1.3.5

Une agence d'intérimaires, Crit Interim, a organisé un premier forum de recrutement, avec l'aide de la mission pour l'emploi et la ville d'Hérouville Saint-Clair. Une quarantaine de personnes s'y sont présentées.

Le Loiret encourage les TPE à recruter

La Gazette des communes, 21 juin 2010, p 47

Réf: III-3.1

Le conseil général du Loiret, via la maison départementale des personnes handicapées, accompagne les entreprises de moins de 20 salariées (représentant 90% du tissu économique du département et non assujetties à l'obligation d'emploi) dans le recrutement de personnes handicapées. Une campagne d'information et de sensibilisation des très petites entreprises (TPE) menée par un cabinet prestataire jusqu'à la fin de l'été 2011 cible en priorité 1500 entreprises du département. L'objectif final est que 50 TPE volontaires soient formées au recrutement des personnes en situation de handicap (législation et démarches à effectuer, aides possibles).

TRAVAIL EN MILIEU PROTEGE

Prix national pour la boutique Gourm'Handises

Ouest-France, 12-13 juin 2010

Réf: III-2.2.1.3

Un prix national remis par l'UNAPEI (Union nationale des amis et parents de l'enfance inadaptée) récompense le magasin de chocolats Gourm'Handises, situé rue de la Fontaine à Caen, qui vend également des produits provenant d'autres ESAT (établissements et services d'aide par le travail) en France.

La boutique fait travailler une vingtaine de personnes, deux par jour, par roulement, encadrées par un moniteur, avec pour objectif d'ouvrir à un maximum de travailleurs handicapés les métiers du commerce et de la vente.

DROITS DES PERSONNES HANDICAPEES

PROTECTION CONTRE LES DISCRIMINATIONS

La HALDE a un correspondant local

Ouest-France, 15 juin 2010

Réf: V-2.3

Depuis le 14 juin, Freddy Mambour est le représentant pour le Calvados de la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE). Exerçant cette fonction de façon bénévole, il assurera sur rendez vous uniquement des permanences afin d'aider et orienter les personnes, sur 3 lieux: à Hérouville Saint-Clair, à la Maison de la justice et du droit, 1 place de l'Europe, les 1^{er} et 3^{ème} lundi de chaque mois; et à la Maison du Citoyen, place Mitterand, le 2^{ème} mardi et enfin à Caen, au Point accès au droit, 8 place Saint-Pierre, le dernier vendredi de chaque mois.

Contact: Tél: 02 31 53 20 04 ou 02 31 79 13 32

La HALDE s'affiche sur le terrain de la lutte contre les discriminations liées au handicap
(ASH, 18/06/2010, p 10-11)
Réf: V-2.3

Avec près de 7 000 cas adressés depuis sa création, le handicap représente le deuxième motif pour lequel la Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE) est saisie. Dans un avis récent, elle a rappelé le cadre juridique de l'insertion professionnelle des personnes handicapées et prône de bonnes pratiques pouvant être mises en œuvre dans les entreprises en matière notamment d'offres d'emploi, de recrutement et de période d'essai.

www.halde.fr

VIE SOCIALE

LOGEMENT ET HEBERGEMENT

Autisme: projet d'un foyer d'accueil de 32 places
Ouest-France, 5 juin 2010
Réf: VI-1.2.5

Les représentants de l'association Autisme Basse-Normandie et de la Mutualité Française ont signé, début juin, une charte de partenariat ayant pour objectif la création en 2011 d'un foyer d'accueil médicalisé pour personnes autistes sur la commune de Verson.

Lancement de la campagne budgétaire 2010 des établissements et services pour personnes handicapées
(ASH, 11/06/2010, p 8-9)
Circulaire ministérielle n° DGCS/5C/DSS/1A/2010/179 du 31 mai 2010
Réf: VI-1.2.0

Dans une circulaire, les directeurs généraux des agences régionales de santé sont chargés de mettre en œuvre les grandes orientations de la campagne budgétaire 2010 des établissements et services médico-sociaux pour personnes handicapées.

Parmi celles-ci, se trouvent le financement des frais de transport des personnes handicapées en accueil de jour en maisons d'accueil spécialisé (MAS) et en foyers d'accueil médicalisé (FAM) assuré par une enveloppe de 18 millions d'euros notifiée pour six mois de fonctionnement.

On y trouve également la suppression de la possibilité d'utiliser les forfaits journaliers des établissements pour adultes handicapés pour financer des mesures nouvelles (en particulier des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens).

Enfin, le plan pluriannuel de création de places se poursuit avec le financement de près de 5 500 places nouvelles en 2010 pour les enfants et adultes handicapés et de 1 500 nouvelles places de services de soins infirmiers à domicile et de services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés.

http://www.ash.tm.fr/mybdd/upload/bdd_148/CircBudgetairePA-PH-10-06-10.pdf

ACCESSIBILITE

Vivre son handicap en ville: ce qui a évolué à Caen
Ouest-France, 2 juin 2010
Réf: VI-2.0

La loi de 2005 fixe des objectifs aux villes en matière d'accessibilité aux personnes handicapées.

Malgré un budget de 300 000 euros pour la voirie et de 700 000 euros pour les bâtiments communaux, les objectifs fixés par la loi ne seront pas atteints à temps: rien que pour les bâtiments, il faudrait 15 millions d'euros pour mettre aux normes les 370 000 m² dont la ville de Caen est propriétaire.

En ce qui concerne les logements, un recensement des logements des bailleurs sociaux et privés est nécessaire.

Néanmoins, la ville est classée par l'Association des paralysés de France (APF) à la 25^{ème} position sur 96 villes de plus de 100 000 habitants pour son accessibilité, avec une très bonne note récompensant la politique volontariste de la ville en la matière.

Handicap: les carences de l'offre touristique

La Gazette Santé-social, juin-juillet 2010, p 20-21

Réf: VI-2.8

Les établissements recevant du public (ERP) liés aux loisirs et au tourisme doivent être accessibles, comme les autres ERP, d'ici 2015.

A mi-chemin de l'échéance, la politique gouvernementale en matière de tourisme en direction des personnes handicapées manque de clarté: en effet, deux labels coexistent (le label "handi-vacances" lancé en juillet 2009 et le label "tourisme et handicap" créé en 2001) brouillant un peu le message en direction des professionnels du tourisme.

Au 30 avril 2009, 3 346 sites touristiques bénéficiaient du label "tourisme et handicap", les régions les plus labellisées étant le Languedoc-Roussillon, le Centre et le Nord-Pas-de-Calais. Les mauvais élèves sont la Corse, la Guadeloupe, la Guyane et la Réunion qui ne comptent aucun site labellisé.

Cependant, certaines personnes handicapées trouvent le cahier des charges du label trop exigeant et demandent une réflexion sur la notion d'accessibilité, pour ne pas tomber dans une standardisation de l'offre.

Handicap et internet. Concevoir des sites web accessibles à tous

La Gazette des communes, 21 juin 2010, p 42-44

Réf: VI-2.0

En terme d'accessibilité numérique, la mise en conformité des sites internet des collectivités est fixée à 2012: il s'agit de permettre aux personnes handicapées d'accéder aux services en ligne en utilisant facilement les aides techniques nécessaires (synthèse vocale et lecteurs braille, vidéos en langues des signes, raccourcis clavier...).

Pour cela, il est indispensable de le prévoir dès la conception du site ou de profiter de la refonte d'un site internet pour intégrer les standards définis dans le référentiel général d'accessibilité des administrations (RGAA). Cela représente un certain niveau de technicité mais des solutions "clés en main" existent comme les logiciels e-citiz, Readspaker ou Voxreader.

<http://references.modernisation.gouv.fr/rgaa-accessibilite>

<http://www.eaccessibilite-dui.net/index.php?>

LOISIRS ET CULTURE

Départ de la première Trans Norman'handi

Ouest-France, 2 juin 2010

Réf: VI-3.3.5

Le coup d'envoi de la première édition de la Trans Norman'handi a été donné le 31 mai devant l'hôtel de ville de Caen.

Personnes valides et handicapées relieront en vélo, handbike ou tandem sur 4 jours les villes de Trouville, Le Havre, Caudebec-en-Caux, Rouen et Mont-Saint-Aignan.

Office de tourisme de Coutances: 4 labels handicap

Ouest-France, 5-6 juin 2010

Réf: VI-3.3.7

L'office de tourisme de Coutances est le premier à posséder les quatre labels handicap en Normandie (moteur, psychique, auditif et visuel).

Plusieurs initiatives sont saluées: menus en braille dans les restaurants, maquette tactile du jardin public, visites de la cathédrale pour les déficients visuels, formation du personnel.

Carpiquet. Handivol et l'ASPTT Caen font rimer sport et handicap

Ouest-France, 15 juin 2010

Réf: VI-3.3.5

Le comité régional olympique et sportif (CROS) de Basse-Normandie a mis à l'honneur la section aéro-club de l'ASPTT, présidée par Jean-Paul Dick et Handivol, présidée par Didier Berhault, dans le cadre de l'opération "Valides-handicapés pour un sport ensemble".

L'association Handivol permet de faire voler des personnes handicapées sur des petits avions équipés. Un nouvel avion viendra d'ailleurs étoffer l'effectif à la fin de l'année (un Jabiru 430 de 4 places).

Contact: CROS, centre sportif de la Haie-Vigné, 135 rue de Bayeux, 14000 CAEN. Tél: 02 31 86 88 95.

Email: cros-bassenormandie@wanadoo.fr . Site internet: <http://bassenormandie.franceolympique.com>

Le Fonds régional d'art contemporain de Haute-Normandie présente, dans le cadre du festival "Normandie Impressionniste", **du 29 mai au 10 octobre 2010**, l'exposition "Dans un jardin" qui revisite le célèbre thème du "Déjeuner sur l'herbe" et rend hommage au jardin de Monet à Giverny. Cette exposition de photographies et de vidéos contemporaines est gratuite et accessible à tous: accès aménagés (rampes d'accès, ascenseur), possibilité de visite guidée spécifique sur demande et matériel adaptés (audio-guides, documents tactile, braille et gros caractères).

Horaires d'ouverture: du mercredi au dimanche (sauf jours fériés) de 13h30 à 18h30.

Samedi 28 août à 14h30 et 15h30: "Manet au bout des doigts, une découverte tactile".

Contact: FRAC Haute-Normandie, Bâtiment Trafic, 3 place des Martyrs-de-la-Résistance, 76 300 Sotteville-les-Rouen. Tél: 02 35 72 27 51

www.frachautenormandie.org

Venoix- "Handi day" au collège Jean Moulin

Ouest-France, 17 juin 2010

Réf: VI-3.3.5

Pour la 8^{ème} année, une journée sportive a réuni élèves des classes de 6^{ème} du collège Jean Moulin et élèves de l'institut médico éducatif et de l'UPI (unité pédagogique d'intégration) du collège Villeret-Desmeserets.

Plusieurs activités sportives étaient au programme: la boccia, le lancer de javelot, le basket-ball en fauteuil, la sarbacane et les relais.

Les travailleurs handicapés font du théâtre

Ouest-France, 21 juin 2010

Réf: VI-3.3.2

Le festival "Amateurs à mater" a accueilli au centre d'animation Tandem la troupe de théâtre de l'ESAT (Etablissement et service d'aide par le travail) de Giberville.

Six comédiens amateurs ont présenté une série de tableaux humoristiques sur le thème du voyage et de l'envie d'ailleurs.

POLITIQUE DU HANDICAP

Handicap

(ASH, 04/06/2010, p 16)

Réf: I-3

L'Observatoire national sur la formation, la recherche et l'innovation sur le handicap (Onfrih) a publié un rapport sur ses activités pour l'année 2009.

Y sont abordés l'accès des personnes handicapées aux innovations technologiques, la formation de celles-ci, des professionnels et des aidants.

http://www.travail-solidarite.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_2009.pdf

Les ministres européens des Affaires sociales préconisent une démarche transversale en faveur des personnes handicapées...

(ASH, 11/06/2010, p 21-22)

Communiqué du Conseil européen n°156/10560/10 du 7 juin 2010

Réf: I-3.3

Une résolution a été adoptée par le Conseil des ministres européens des Affaires sociales du 7 juin afin de promouvoir un nouveau cadre européen en matière de handicap avec pour objectif de renforcer l'insertion des personnes handicapées et de leurs familles dans la société.

Les ministres préconisent la création d'un prix européen annuel des villes accessibles, que les questions relatives au handicap soient intégrées dans toutes les initiatives de la future stratégie "Europe 2020" et enfin que l'accès à l'enseignement des jeunes handicapés soit facilité.

Handicap et perte d'autonomie

(ASH, 18/06/2010, p 9)

Réf: I-3.4

Sur son site internet, la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) diffuse un guide pour la valorisation des données locales dans les champs du handicap et de la perte d'autonomie. Ce guide à destination des partenaires locaux et nationaux de la Caisse doit servir à la réflexion en cours pour une meilleure observation et évaluation des politiques publiques.

Neuf thématiques y sont abordées, dont notamment la connaissance des publics, l'activité des dispositifs d'accueil, d'évaluation et de suivi, la scolarisation et formation des enfants et des jeunes handicapés et les bénéficiaires de prestations individuelles de compensation.

http://www.cnsa.fr/IMG/pdf/guide_donnees_locales_interactif_avec_signets_OK-2.pdf

Des consignes pour compenser et limiter les postes vacants dans les MDPH

(ASH, 18/06/2010, p 10)

Circulaire DGCS/DAGEMO/DRH/DAFJS n°2010-109 du 14 avril 2010, BO Santé-Protection sociale-Solidarité n°5 du 15 juin 2010

Réf: VI-4.1

Face aux importantes difficultés de fonctionnement des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH), une circulaire du ministère de la Solidarité donne des consignes pour compenser et limiter les postes vacants.

En effet, plus de 600 postes sont vacants du fait des retours des personnels mis à disposition au sein des services de l'Etat et la compensation financière de ces postes se monte en 2010 à 23,3 millions d'euros.

http://www.sante-sports.gouv.fr/fichiers/bo/2010/10-05/ste_20100005_0001_p000.pdf

ASSOCIATIONS

Maladies psychiques: des groupes de parole

Ouest-France, 2 juin 2010

Réf: VII-2.2

L'Union nationale d'amis et familles de malades psychiques du Calvados (UNAFAM) organise à partir de septembre des groupes de paroles destinés aux proches de personnes souffrant de troubles psychiques.

Contact: UNAFAM 14, 18 rue du Docteur Tillaux à Caen. Tél: 02 31 85 24 87. Permanences hebdomadaires le mardi de 10h à 12h et le jeudi de 16h à 18h.

Une caennaise présidente de l'UNAPEI
Ouest-France, 22 juin 2010
Réf: VII-2.1

Christelle Prado, 42 ans, mère d'une petite fille polyhandicapée et autiste, a été élue à la tête de l'Union nationale des associations de parents et amis de l'enfance inadaptée (UNAPEI) pour 4 ans. Elle souhaite faire avancer la cause des handicapés mentaux.

A CONSULTER AU SERVICE IPH

AU SOMMAIRE!

Déclic (n°135- mai-juin 2010)

Dossier: Rééduquer la motricité fine

Faire Face (n°687- Juin 2010)

Dossier: Nus et reconnus

Réadaptation (n°571-Juin 2010)

Dossier: Apprentissage et handicap dans la fonction publique

BESOIN DE PLUS D'INFORMATIONS SUR LE HANDICAP ???

Le service IPH vous offre 3 solutions:

Notre site internet:

L'accessibilité à Caen, des listes d'associations, des coordonnées d'ouvrages sur le handicap...:

retrouvez ces informations et le CAEN HANDI INFO sur notre site internet: www.ville-caen.fr/ccas, rubrique personnes handicapées.

Sur place, dans les locaux du service IPH, sur rendez-vous:

- * Retrouvez les articles signalés dans la revue de presse;
- * Mais aussi des ouvrages;
- * Des revues:

Déclic (bimestriel) : magazine de la famille et du handicap;

Echo Magazine (mensuel) : magazine sur le handicap auditif;

Etre Handicap Information (bimestriel) : magazine généraliste sur le handicap;

Faire Face (mensuel) : magazine sur le handicap moteur, revue de l'association des paralysés de France (APF);

Réadaptation (mensuel) : magazine généraliste sur le handicap, revue de l'ONISEP;

Vivre ensemble (bimestriel) : magazine sur le handicap mental, revue de l'association UNAPEL.

* Documentations diverses sur les associations, les loisirs et la culture, l'emploi, le maintien à domicile...

9 rue de l'Engannerie à CAEN
Tram: arrêt Bernières
Bus: arrêt Saint Jean ou arrêt Bernières

Par téléphone ou fax: 02 31 15 38 56

Par email: ksaliot@ville-caen.fr

Permanence téléphonique le mardi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h30, le jeudi de 9h30 à 12h.